

Oléiculture

N°13

05 septembre 2024



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Œil de paon et cercosporiose

Dans les prochains jours, des conditions **très favorables** (températures et précipitations/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont annoncées sur l'ensemble du territoire oléicole. Le risque est **modéré à très fort** en fonction de l'inoculum présent et des conditions climatiques.

Mouche de l'olive et dalmaticose

Les conditions à venir (précipitations et baisses de températures) sont **très favorables** à l'activité des mouches. Sur les vergers non protégés, des dégâts très importants sont observés. Sur les parcelles **protégées** ayant une **augmentation significative** des captures et/ou des dégâts, le risque est **modéré**. Sur les vergers **non protégés**, si les **captures augmentent** avec des dégâts sur fruits (**piques, trous et dalmaticose**), alors le risque est **fort à très fort**.

Teigne de l'olivier

Des premières chutes de fruits très faibles, causées par la teigne, sont constatées sur les secteurs les plus précoces. Les chenilles étant encore dans les olives, les adultes ne sont pas encore sortis. Les vols de la génération carpophage vont débuter d'ici les prochaines semaines.

AUTRES RAVAGEURS

Cochenilles

Sur des vergers du secteur toulonnais mais aussi de Cassis (Ollioules, La-Londeles-Maures, La Crau) et dans les Alpes-Maritimes, des foyers de **cochenilles Diaspines** sont toujours très présents et **augmentent** sur certaines parcelles. Des foyers de cochenilles noires sont observés dans les Pyrénées-Orientales, dans l'Aude et les Alpes-de-Haute-Provence. Soyez vigilants !

Metcalfa pruinosa

Des foyers de *Metcalfa* d'intensité modérée sont toujours présents dans les Alpes-Maritimes.

Punaises

Différentes familles de punaise sont présentes dans les vergers du territoire oléicole. Consultez le BSV n°12 2024.

Notes biodiversité :



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 07 au 12 août 2024 (source Météo France) :

Le temps devrait être assez pluvieux sur l'ensemble du territoire oléicole, avec de la tramontane et du mistral qui feront alterner pluies et éclaircies. Il fera particulièrement frais pour un mois de septembre.

Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur le site de [France Olive](https://www.franceolive.com), ou abonnez-vous gratuitement à la [lettre d'informations](#).

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

Observations

Dans les prochains jours, des **conditions très favorables** (températures et orages/pluies/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont prévues sur l'ensemble du territoire oléicole.

Les **tests soude**, réalisés à la fin du mois d'août, pour anticiper les **potentielles sorties de symptômes d'œil de paon** dans les jours à venir, semblent montrer un inoculum latent (pas encore visible sur la face des feuilles) pouvant **être très important** (jusqu'à 50 % de feuilles contaminées).

Évaluation du risque

Avec les fortes précipitations à venir :

- ✓ Le risque est **modéré** sur les **parcelles protégées**.
- ✓ Sur les parcelles non protégées, le risque est **fort** à **très fort**, si des symptômes sont sortis récemment ou si les résultats des tests soude exposent un inoculum latent (pas encore visible sur les feuilles) important.

Ce n'est pas parce que, jusqu'à présent, peu de symptômes d'œil de paon sont observés dans les vergers que le risque est faible.

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelles d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologiques de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

Gestion du risque

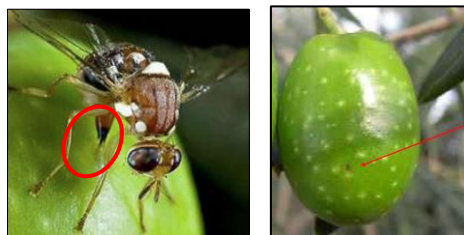
Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques**. Soyez vigilants sur :

- **L'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut),
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres :** Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

Éléments de biologie sur la mouche de l'olive

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les femelles se distinguent des mâles par la présence d'un ovipositeur à l'extrémité de leur abdomen.

Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale. Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#).



*Ponte de mouche (à gauche)
et piqûre de ponte (à droite)*
Source : CTO

Éléments de biologie sur la dalmaticose



Symptômes de dalmaticose
Source : CTO

La dalmaticose est un champignon (*Botryosphaeria dothidea*) qui infecte l'olive au travers de blessures, plus particulièrement **par le biais des piqûres de ponte** causées par la mouche de l'olive et par la cécidomyie de l'olive (*Prolasioptera berlesiana*), vecteur du champignon. De la dalmaticose peut également se développer à partir des dégâts de grêle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web [Dalmaticose – France OLIVE](#).

Observations

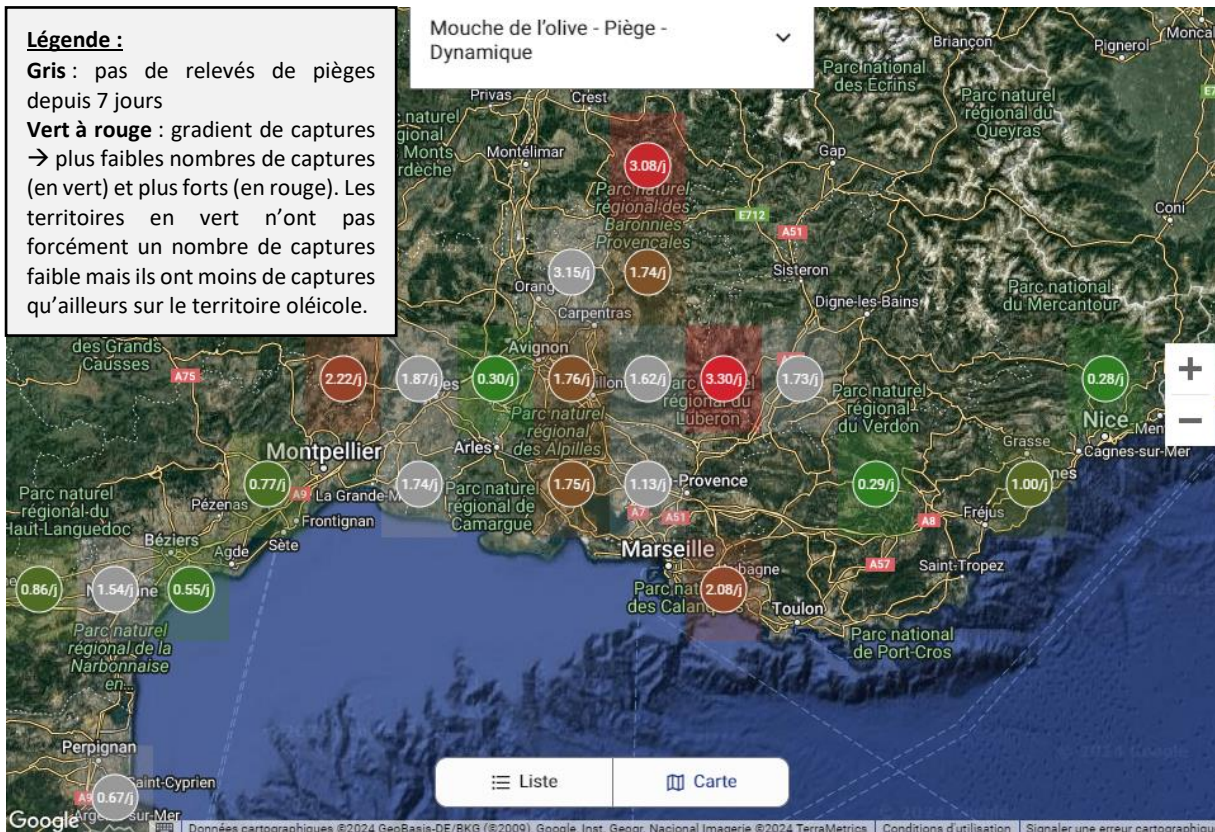
- Dynamique des populations de mouche

Globalement, malgré les précipitations et/ou les baisses de températures de la semaine précédente, les vols de mouches sont assez calmes avec quelques augmentations dans le Nyonsais et certains secteurs au centre de la région Sud.

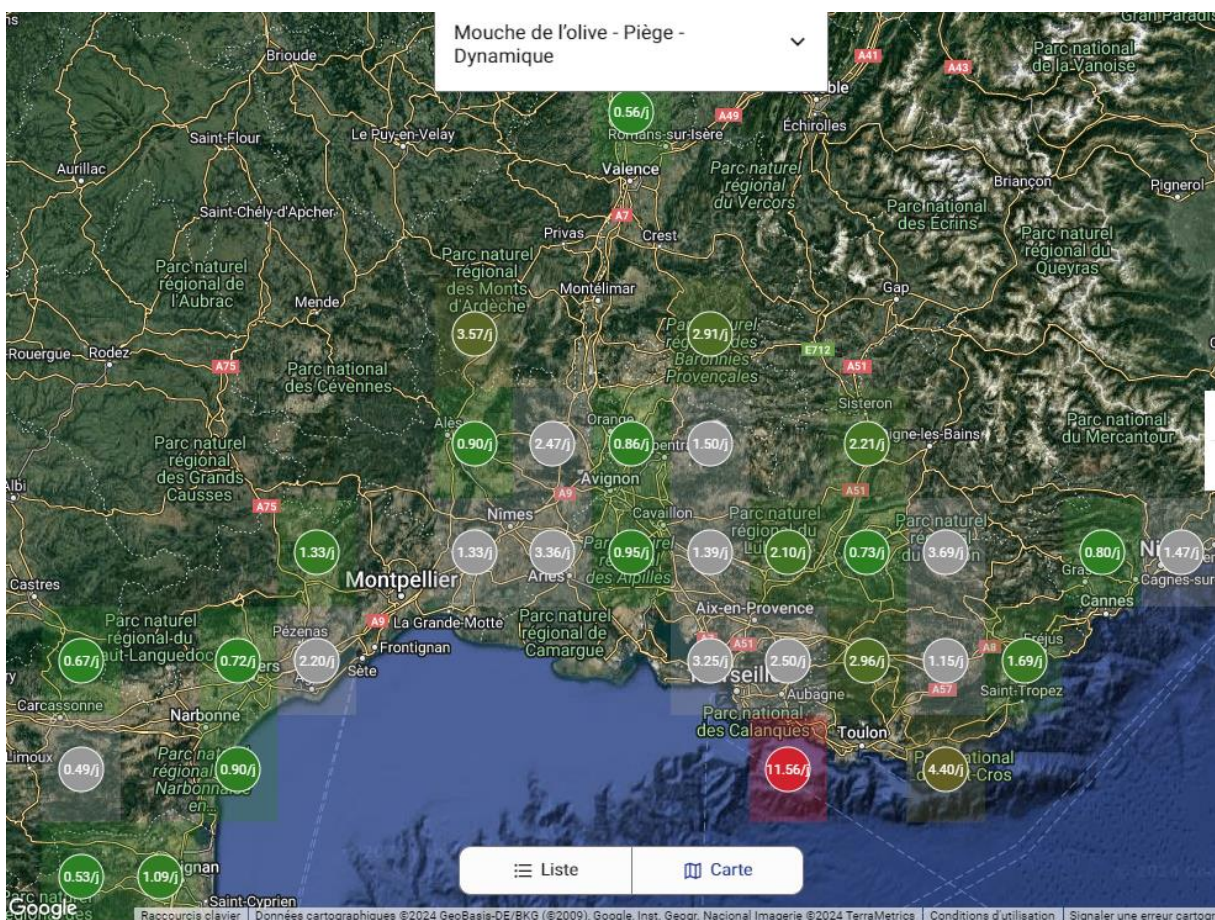
Cartes de piégeage

Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montre une augmentation des captures depuis le précédent BSV (BSV n°12) dans le Nyonsais et les Bouches-du-Rhône. En revanche, sur les littoraux, les autres secteurs de la région Sud et en région Occitanie, les captures sont faibles et n'ont pas augmenté depuis le précédent BSV. Attention, à l'échelle du territoire cette semaine encore, peu de relevés ont été effectués.

En comparant avec la carte de piégeage de la même période en 2023 (disponible sur l'application Oléiculteur), on constate que l'activité des mouches semble plus faible qu'en 2023.



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures du 15 au 22 Août 2024 – BSV n°12)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur

- Dégâts sur fruits (piques, trous et dalmaticose)

Sur les vergers non ou mal protégés, des dégâts très importants sont observés, notamment des olives piquées, avec de la dalmaticose et/ou des trous de sorties. Sur la plupart des vergers protégés, les dégâts qui restent assez faibles se maintiennent. Des fruits piqués et/ou avec dalmaticose continuent de tomber. La dalmaticose reste présente (environ 5 %) sur certains vergers malgré les protections.

Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Pour cela, vous pouvez installer :

- **Des pièges chromatiques à phéromone ;**
- **Des pièges alimentaires.**

Le suivi de piégeage doit se faire au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ Sur les parcelles **protégées** ayant une **augmentation significative** des captures et/ou des dégâts, le risque est **modéré**.
- ✓ Sur les vergers **non protégés**, si les **captures augmentent** avec des dégâts sur fruits (**piques, trous et dalmaticose**), alors le risque est **fort à très fort**.

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Il y a généralement un webinaire prévu tous les mois, le prochain est programmé pour le mardi 27 août à 17 h. Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Les barrières minérales** protègent les olives des pontes (piques) et sont efficaces pour **limiter la dalmaticose**. Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.
- **Le piégeage massif alimentaire**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche. Ils sont à mettre en place **uniquement si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**
Comment fabriquer son piège alimentaire ? Consultez les informations sur ce lien : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>
- **Les systèmes homologués de piégeage massif** sont aussi utilisables (fonctionnement « Attract and kill »). Comme pour le piégeage massif alimentaire, ils sont à mettre en place sur parcelle isolée.

Éléments de biologie et observations



Trou de sortie de la larve de teigne.
Source : CTO.

Des premières chutes de fruits très faibles, causées par la teigne, sont observées sur les secteurs les plus précoces. Les larves sortiront de l'olive après avoir mangé l'amandon. Les vols de la génération carpophage vont débuter d'ici les prochaines semaines.

Ces larves vont nymphoser et donner lieu aux papillons qui vont ensuite engendrer la génération phyllophage de l'année prochaine, en pondant sur les feuilles.

Gestion du risque

Il n'y a rien à faire pour le moment, les dégâts sur la production de l'année sont déjà déterminés.

Éléments de biologie



Aspidiotus nerii. (*Diaspididae*)

Source : Fanny Vernier (CA83)

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'olivier**, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) de la famille des *Coccidae* ou des **cochenilles à bouclier ou cochenilles diaspines** (*Aspidiotus nerii*) de la famille des *Diaspididae*.

Les *Coccidae* sécrètent du miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine qui peuvent impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

En ce qui concerne les *Diaspididae*, elles ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. L'arbre est tout de même affaibli et la croissance des fruits perturbée. En grand nombre et sur olives, elles pourraient altérer la qualité de la production et/ou la rendre impropre à la consommation. Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

Observations

Des foyers de cochenilles noires sont observés dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et les Alpes-de-Haute-Provence. Des foyers de cochenilles *diaspines* pouvant être très importants sur certaines parcelles sont constatés dans un rayon assez large autour du Toulon (de Cassis en passant par Ollioules, La-Londe-les-Maures et La Crau) et dans des vergers des Alpes-Maritimes.

Evaluation du risque

- ❖ Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle.
- ❖ Le risque est **faible** pour les parcelles ayant ponctuellement des cochenilles noires.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*).
- Si c'est possible, éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles.



Ce n'est pas le moment idéal pour agir. Mais en **cas d'absolue nécessité (risque très fort)**, si les cochenilles de la famille des *Diaspididae* commence à **envahir la parcelle** et que vos olives ont déjà des cochenilles sur leur épiderme, il pourrait être envisagé d'utiliser des huiles de paraffine (autorisées en traitement généraux). Selon les familles, elles ont une action sur les stades hivernants (*Coccidae*, *Diaspididae*) et jeunes stades larvaires mobiles (surveillez-les). **A cette période, l'impact des huiles sur ce stade de l'olivier (présence d'olives sur les arbres) n'est pas connu.** Vous trouverez la liste des produits de biocontrôle sur ce [lien](#) et des informations sur leur utilisation contre les cochenilles en oléiculture dans le [cahier de l'oléiculteur](#). **Si vous choisissez de protéger votre verger, des préconisations d'application sont décrites dans l'[Infolive n° 11](#).**

Éléments de biologie



Adultes, différents stades larvaires et mues de Metcalfa pruinosa, miellat sur grappe.
Source : Maud Damiens (CA 06).

Metcalfa pruinosa ou cicadelle pruiteuse occasionne des dégâts directs et indirects :

- **directs** : en cas de forte infestation, le sommet des pousses peut se flétrir et se déformer.
- **indirects** : de la fumagine (champignon saprophyte) se développe à partir du miellat produit, cela perturbe la photosynthèse et la croissance du végétal.

Pour plus d'informations sur le cycle biologique de ce ravageur, consultez le [BSV n° 9 2024](#).

Observations

Ce ravageur est bien présent dans les Alpes-Maritimes et le Var depuis quelques années. De nouvelles parcelles infestées ont été signalées en 2022 dans la Drôme et le Vaucluse. Il est observé de nouveau cette année dans les Alpes-Maritimes avec l'apparition de nouveaux foyers.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA